



FONDATION RENÉ CASSIN



FRIEDRICH NAUMANN
FOUNDATION For Freedom.

Sénégal



Formation

Droits de la Femme et Droit International des Droits de l'Homme

11^{ème} session de formation en Droit International
des Droits de l'Homme

Maison de la Presse
Rue 5 x Corniche, Médina, Dakar

Toutes les informations sur www.fnwestafrica.org
et www.facebook.com/fnwestafrica





**FRIEDRICH NAUMANN
FOUNDATION** For Freedom.

Sénégal



#FreeToAdvance

Bienvenue

Chers participants,

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous accueillons à Dakar pour cette 11^{ème} édition de la session annuelle de formation en droit international des droits de l'homme.

Cette édition est pour nous une étape importante dans le partenariat qui lie la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, FNF à la Fondation René Cassin, FRC, Institut International des Droits de l'Homme.

Tout d'abord, l'engouement que vous avez manifesté pour cette session malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19, avec plus de 500 candidatures reçues, confirme la pertinence de ce projet que nous portons conjointement depuis 2003. Cela nous conforte également dans l'idée que nous avons mûrie de voir les sessions d'enseignement évoluer. Une évolution sur le fond qui se traduit par un centrage thématique propre à chaque édition et qui nous pousse à innover chaque année dans l'offre scientifique que nous vous proposons. Et une évolution sur la forme qui nous invite à vous offrir de nouveaux formats de réflexion, d'échange et de débat et qui gravitent autour de l'évènement central qu'est la session d'enseignement.

Jo Holden

Directeur Afrique de l'Ouest Fondation
Friedrich Naumann pour la Liberté



Le thème de cette 11^{ème} session s'inscrit pleinement dans l'actualité internationale. Nous essayons, à travers les différents cours proposés, de balayer ce vaste sujet qu'est «Droits de la Femme et Droit International des Droits de l'Homme», et ce grâce aux intervenants venus partagés leurs expertises avec vous. Mais l'apprentissage se fera aussi dans les échanges que vous aurez les uns avec les autres : la diversité des profils et des origines des participants, représentant une variété de métiers et près de 20 pays, constitue une importante source de savoir pour nous tous.

La présente édition est placée sous le signe du 41^{ème} anniversaire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York, et entrée en vigueur le 3 septembre 1981.

Vous retrouverez dans cette brochure les principaux éléments qui rythmeront vos deux semaines de formation et nous vous souhaitons plein succès dans vos travaux.

Sébastien Touzé

Directeur de la Fondation René Cassin
Institut International des Droits de l'Homme



Contexte

11^{ème} session annuelle de formation en Droit International des Droits de l'Homme

Initié en 2003, les sessions d'enseignement à Dakar sont organisées depuis cette date conjointement par la Fondation René Cassin et la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté. D'autres acteurs sont venus se joindre aux deux initiateurs pour porter le projet à son niveau actuel. Nous saluons, à cet effet, l'implication du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Ambassade de France au Sénégal, le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme, la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal, le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection de l'Enfant, l'Association des Juristes Sénégalaises et le Réseau des Jeunes pour la Promotion des Droits de l'Homme. La session de Dakar est dès lors devenue un rendez-vous annuel incontournable permettant de réunir les acteurs et défenseurs des droits de l'homme de toute l'Afrique.

Les objectifs de cette session de formation reposent sur la volonté de renforcer la compréhension commune des différents défis soulevés par les systèmes de protection des droits de l'homme, ainsi que de développer un réseau solide entre les autorités étatiques et les défenseurs des droits de l'homme permettant une application effective de ces droits. Elle vise également la promotion des droits de l'homme dans le cadre des institutions judiciaires et administratives nationales.

Cette session de formation est destinée aux magistrats, avocats, greffiers et autres membres de la famille judiciaire, aux officiels gouvernementaux, aux forces de défense et de sécurité, aux membres d'organisations internationales, d'ONG de protection des droits de l'homme, aux acteurs de la société civile, aux chercheurs spécialisés, etc.

Droits de la Femme et Droit International des Droits de l'Homme

Le 18 décembre 2020, la communauté internationale célébrera le 41^{ème} anniversaire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York, et entrée en vigueur le 3 septembre 1981. Elle constitue le premier instrument juridique visant expressément les discriminations faites aux femmes.

En 1994, la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire (CIPD) a exprimé et souligné le lien entre la promotion et l'application des droits d'une part, et l'égalité des sexes et l'équité d'autre part. Elle a également permis de clarifier les concepts d'autonomisation des femmes, d'égalité des sexes ainsi que de santé et de droits en matière de procréation.

C'est aussi en 2020 que nous fêterons les 25 ans de l'adoption de la Déclaration et Programme d'action de

Beijing – une feuille de route pour favoriser l'égalité des sexes. Cette plateforme qui avait accueilli près de 50.000 femmes à l'époque avait donné lieu à des engagements forts en faveur des droits des femmes, en réaffirmant que l'exercice plein et égal des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour les femmes et les filles constitue une priorité pour les gouvernements et les Nations Unies ainsi qu'un facteur essentiel de la promotion de la femme.

L'année 2020 marque également les 20 ans de l'agenda «Femmes, paix et sécurité». En effet, le 31 octobre 2000, le Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptait à l'unanimité la résolution 1325 «Femmes, paix et sécurité», visant à accroître la participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits, et à la consolidation de la paix. La résolution appelait les Etats à prendre les mesures nécessaires à l'implication et à la protection des femmes avant, pendant et après les conflits.



Enfin, cette année verra les 5 ans des Objectifs du Développement Durable (ODD), qui reconnaissent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme un droit pour que «chaque femme et chaque fille compte», mais aussi en tant que catalyseur de progrès sur l'ensemble du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 à travers l'ODD 5 «Assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles».

Le rapport d'ONU-Femmes, intitulé «Traduire les promesses en actions : l'égalité des sexes dans le PDD à l'horizon 2030», publié en 2018, a dressé un état des lieux des principaux aspects liés à l'égalité des sexes dans le monde.

De réels efforts ont été accomplis. La grande majorité des pays d'Afrique de l'Ouest a ratifié sans réserve la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), ainsi que le protocole de Maputo de 2003 sur les droits des femmes adossé à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Certains Etats, dont le Sénégal, font référence à l'ensemble de ces instruments dans leur bloc de constitutionnalité, devenant un élément de l'ordonnement juridique interne.

Malgré l'adoption de ces instruments juridiques internationaux assortis de mécanismes de mise en œuvre, de nombreux défis restent à relever, afin que les droits des femmes et des filles soient pleinement réalisés.

41 ans après l'adoption de la CEDAW et 25 ans après celle de la Déclaration et du Programme d'action de

Beijing, qu'en est-il de l'effectivité et de la pleine jouissance des droits des femmes et des filles ? Le moment n'est-il pas venu de faire le point sur les progrès accomplis ? Quelles sont les évolutions majeures et les principaux défis à relever ? Il s'agirait notamment d'évaluer la mise en œuvre des engagements pris par les Etats il y a 25 ans, d'examiner les défis anciens et nouveaux, afin de combler les lacunes qui subsistent en prenant des mesures aussi audacieuses que décisives.

Conscientes de la vulnérabilité des femmes et des filles ainsi que des besoins propres liés à leurs spécificités, mais aussi des enjeux fondamentaux liés à la protection de leurs droits, la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (FNF) et la Fondation René Cassin, Institut international des droits de l'homme (FRC), en partenariat avec le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (BRAO/HCDH), l'Ambassade de France au Sénégal, le Comité sénégalais des droits de l'Homme (CSDH), la Délégation de l'Union européenne au Sénégal (DUE), le Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection de l'Enfant, l'Association des Juristes Sénégalaises et le Réseau des Jeunes pour la Promotion des Droits de l'Homme, ont choisi de faire des droits de la Femme le thème de la 11^{ème} édition de la formation délocalisée en droit international des droits de l'Homme. Cette session offrira aux différents acteurs la possibilité de mieux se familiariser avec les instruments internationaux et régionaux de protection et de promotion des droits de l'Homme et les mécanismes de surveillance pour leur application effective.

Les Intervenants

Cours fondamentaux, généraux et spéciaux



Système européen de protection des droits de l'homme

Sébastien TOUZE

M. Sébastien Touzé est Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Directeur de la Fondation René Cassin et membre (Rapporteur) du Comité contre la Torture des Nations Unies. Il fut également Secrétaire Général de la Société française pour le droit international pendant trois ans. Docteur en Droit de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), il a largement publié sur le droit international des droits de l'homme et sur le système européen de protection des droits de l'homme. Le Professeur Sébastien Touzé a dirigé plus de 10 ouvrages, le dernier étant : «La Cour européenne des droits de l'homme – une confiance nécessaire pour une autorité renouvelée». Depuis 2006, il a participé à plus de 20 colloques et conférences qui se sont tenus en France et à l'étranger.



Système international de protection des droits de l'homme

Mactar KAMARA

Agrégé des Facultés de Droit, Docteur en Droit de l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, Professeur Kamara enseigne à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar et à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) du Sénégal. Il est spécialiste du Droit international public (en particulier, droit des organisations internationales, droit des traités internationaux, droit de la mer, droit diplomatique, droit international humanitaire, justice pénale internationale, responsabilité internationale, maintien de la paix, règlement des différends, gestion des conflits, coopération pour le développement) et des Relations internationales et Questions stratégiques.



Système africain de protection des droits de l'homme La protection des droits de l'homme dans la sous-région ouest africaine

Sanwé Médard KIENOU

Monsieur Sanwé Medard Kienou est enseignant-chercheur à l'Université Nazi Boni (Burkina Faso) et chef du département de droit. Docteur en droit international de l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement (Genève) - Centres d'intérêt : droits de l'homme - DIH - Droit international pénal - Droit international économique - contentieux international, il est le Directeur-adjoint du Centre Africain de Droit International Pénal et de Droit Humanitaire (CADIPH).



Droit International Pénal

Julian FERNANDEZ

Agrégé de droit public, Julian Fernandez est Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Directeur du Centre Thucydide et Co-directeur du Master 2 Justice pénale internationale. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et contributions de référence et a notamment co-dirigé un Commentaire article par article du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Pedone, 2^e édition 2019, prix de l'institut).



Droit International Humanitaire

Eric DAVID

Eric David a enseigné le Droit international public et différentes branches du Droit international public depuis 1973 à l'Université libre de Bruxelles (ULB) ainsi que dans diverses universités étrangères comme Professeur invité. Professeur émérite depuis octobre 2009, il enseigne toujours le droit des conflits armés à l'ULB, conjointement avec son successeur, le Professeur Vaios Koutroulis. Tous ses cours ont été publiés ; son ouvrage deux fois primé, Principes de droit des conflits armés (1994, 1^e éd. ; 2019, 6^e éd.), a été traduit en russe (2001 et 2011). Son syllabus de droit international public (écrit à l'origine par le Prof. J. Salmon) est remis à jour et publié chaque année aux presses universitaires de Bruxelles (31^e édition sous presse).

Cours thématiques



La CEDAW et son appropriation par les Etats africains

Mme Marie Delphine NDIAYE

Après avoir obtenu un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisée en Droit, Fiscalité et Finances à l'Université de Clermont Ferrand en France en 1983, Mme Ndiaye a intégré une firme internationale en Audit et Comptabilité (Coopers et Lybrand Dieye) où elle a occupé le poste de Directrice du Département juridique et fiscal. La même année, elle est rentrée dans la profession d'expertise par son inscription à l'Ordre National des Experts du Sénégal à la section fiscale. Elle a mené plusieurs missions d'ordre juridique, fiscale et institutionnelle au niveau national pour l'Etat du Sénégal, le secteur privé et au niveau international pour la Banque Mondiale, la CEDEAO et l'UEMOA. Femme engagée et militante des droits humains, notamment la promotion des Droits des Femmes et des Enfants, elle a aussi participé à de nombreux plaidoyers et commissions pour la levée au Sénégal des textes discriminatoires à l'égard des femmes par une réforme des textes de lois (Code de la Famille, Code Pénal).



Le protocole de Maputo

Dr Fatou Kiné CAMARA

Madame Fatou Kiné Camara est Docteure d'Etat en Droit privé et Maîtresse de Conférences titulaire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Elle a été Secrétaire Générale du Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF) de 2007 à 2013. Ensuite, elle a dirigé l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS) de 2013 à 2015. Elle est actuellement Présidente d'honneur de l'AJS.



Mme Nafissatou DIOUF MBODJ

Titulaire d'une Maîtrise en Droit, Mme Nafissatou Diouf Mbodj est avocate, inscrite au grand tableau de l'Ordre des Avocats du Sénégal. Elle a été Secrétaire Générale de l'Association des Juristes Sénégalaises (A.J.S.) 1997-2001, puis Présidente de l'A.J.S. de 2001 à 2006, et est devenue Présidente d'honneur depuis 2006. Membre du Conseil de la Fédération des Juristes Africaines (F.J.A.) et de la Fédération Internationale des Femmes de Carrières Juridiques (FIFCJ) depuis 1997, Mme Nafissatou Diouf Mbodj est une experte animatrice pour le compte de plusieurs organisations, dont l'A.J.S., le Comité de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes dite C.L.V.F., le C.I.J. RADJ et le WILDAF.



La mise en œuvre de la loi sur le viol

Mme Dior FALL SOW

Première femme nommée Procureure de la République au Sénégal, Mme Dior Fall Sow a, par la suite, occupé les fonctions de Directrice Nationale de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale, de Directrice Chargée des Affaires Juridiques de la Sonatel, de Conseillère Juridique près le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, d'Avocate Générale au Bureau du Procureur du Tribunal Pénal International pour le Rwanda, d'Avocate Générale Principale près la Chambre d'Appel du Tribunal Pénal International pour le Rwanda. Elle est, par ailleurs, Consultante près de la Cour Pénale internationale. Madame Dior Fall Sow a dans son actif la participation à de nombreuses activités au niveau national et international, notamment des séminaires et consultations sur des thèmes relatifs aux droits humains, la paix et la sécurité, au droit humanitaire international, à la justice pénale internationale, etc. Membre fondatrice et Présidente d'honneur de l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS), elle a été aussi membre de l'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement (AMLD) ainsi que du Réseau Francophone pour l'Egalité Femmes-Hommes. Madame Fall Sow est enfin membre et Vice-Présidente de l'Institut Panafricain de Stratégies (IPS) Elle est l'auteure de nombreuses études et recherches.



M. Alassane NDIAYE

Titulaire d'un Master en Défense, Sécurité et Paix et d'une Maîtrise en droit public, M. Alassane Ndiaye est magistrat et actuellement Directeur adjoint des Affaires criminelles et des Grâces au Ministère de la Justice du Sénégal, après avoir servi comme Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de grande Instance de Thiès et ensuite Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de grande Instance Hors Classe de Dakar. Depuis 2017, il est Doctorant en droit privé-option sciences criminelles, travaillant sur le sujet «Politique criminelle et lutte contre la criminalité transnationale: l'exemple du Sénégal».

Conférences



Conférence spéciale

La lutte contre les mariages forcés

Mme Aïssa Doumara NGATANSOU

Mme Aïssa M. Doumara Ngatansou est juriste, co-fondatrice de l'Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes Extrême-Nord-Cam, membre FEMNET, GIMAC, SOWAR, Filles-Pas-Epouses, membre de la plate-forme Prévention de l'Extrémisme Volent, militante des droits des femmes/filles et féministe. Elle a reçu le 8 mars 2019, le 1^{er} Prix Simone VEIL de la République Française pour l'égalité Femme-Homme, Prix de la Femme Africaine d'impact et d'exception contre les violences faites aux femmes 2019.



Conférence inaugurale

Discours d'ouverture

Professeur Amsatou Sow SIDIBÉ

Titulaire d'un doctorat obtenu à l'Université Paris II en 1987, elle est professeur agrégée titulaire de la chaire de Droit privé à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Membre actif de la société civile pendant plusieurs années, elle est la première femme sénégalaise agrégée en sciences juridiques et politiques. Elle est auteur de nombreuses publications.



Conférence de clôture

La participation politique des femmes

Dr Zeinaba KANE

Titulaire d'un doctorat Docteure à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Mme Zeinaba Kane est Maître de Conférences assimilée au Département d'ingénierie juridique de l'Université Alioune Diop de Bambey. Elle dispense des cours dans différentes disciplines du droit public, comme le droit administratif, le droit de l'environnement, la bonne gouvernance, le droit foncier, etc. Elle est chercheuse associée au Laboratoire Groupe d'Etudes et de Recherche Genre et Société (GESTES) de l'Université Gaston Berger de Saint Louis. Mme Kane est enseignante associée à l'Institut National des droits de l'Homme (IDHP) de l'UCAD. En sa qualité de chercheuse, elle a participé à des études scientifiques portant sur les changements climatiques, le droit des collectivités locales, les violences basées sur le genre et la migration. Mme Zeinaba Kane est aussi militante des droits des femmes. Elle est la Secrétaire Générale de l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS).

Séminaires - cas pratiques



Groupe A

Sontia NKENKEU-KECK

Madame Sontia Nkenkeu-Keck est Doctorante en Droit international public au sein du Centre de recherche sur les droits de l'Homme et le droit humanitaire (CRDH- Paris Human Rights Center). Sa recherche se concentre principalement sur le contrôle des actes des organisations internationales. Suite à un Master 2 en Droits de l'Homme et Droit humanitaire à l'Université Paris II Panthéon Assas, elle a poursuivi sa formation par un LLM à l'Université UC Hasting College of the Law aux États-Unis. Depuis quatre ans, en parallèle de ses recherches et publications, elle enseigne à l'Université Paris II Panthéon-Assas en droit international public, droit constitutionnel et droit administratif français.



Groupe B

Claire MERIC

Claire Méric est Doctorante contractuelle en Droit international à l'Université Paris II Panthéon-Assas. Elle prépare une thèse de doctorat sous la direction du Professeur Sébastien Touzé au sujet de la responsabilité internationale de l'Etat en raison d'actes non étatiques. Elle est également chargée d'enseignement en Droit constitutionnel et Droit européen de la protection des droits de l'homme dans le même établissement.

Programme de la session

Lundi, 23 novembre

08h30	Accueil et mise en place
09h00	Allocutions d'ouverture
10h00	Projection de film
10h15	Discours d'ouverture : Mme Ndèye Salimata Diop DIENG Ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants
10h30	Cocktail
11h15	Conférence inaugurale Professeur Amsatou Sow SIDIBÉ
13h00	Déjeuner
14h00	Système international de protection des droits de l'homme Mactar KAMARA
16h00	Pause
16h15- 18h15	Système européen de protection des droits de l'homme Sébastien TOUZÉ
Lieu : Hôtel Terrou-Bi, Espace Evasion	

Mardi, 24 novembre

08h30	Système africain de protection des droits de l'homme Sanwé Médard KIÉNOU
10h30	Pause-café
11h00	Système africain de protection des droits de l'homme Sanwé Médard KIÉNOU

13h00	Déjeuner
14h00	Système international de protection des droits de l'homme Mactar KAMARA
16h00	Pause
16h15- 18h15	Système international de protection des droits de l'homme Mactar KAMARA
Lieu : Maison de la Presse Babacar Touré	

Mercredi, 25 novembre

08h30	Système européen de protection des droits de l'homme Sébastien TOUZÉ
10h30	Pause-café
11h00	Système européen de protection des droits de l'homme Sébastien TOUZÉ
13h00	Déjeuner
14h00	Système africain de protection des droits de l'homme Sanwé Médard KIÉNOU
16h00	Pause
16h15- 18h15	Séminaire - Cas pratique : Groupes A et B Sontia NKENKEU-KECK, Claire MERIC
Lieu : Maison de la Presse Babacar Touré	

Jeudi, 26 novembre

- 08h30 **La protection des droits de l'homme dans la sous-région ouest africaine**
Sanwé Médard KIÉNOU
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **La protection des droits de l'homme dans la sous-région ouest africaine**
Sanwé Médard KIÉNOU
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Cours thématique :
La CEDAW et son appropriation par les Etats africains**
Marie Delphine NDIAYE
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Séminaire - Cas pratique : Groupes A et B**
Sontia NKENKEU-KECK, Claire MERIC

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Vendredi, 27 novembre

- 08h30 **Cours thématique :
La CEDAW et son appropriation par les Etats africains**
Marie Delphine NDIAYE
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Cours thématique :
Le protocole de Maputo**
Fatou Kiné CAMARA
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Cours thématique :
Le protocole de Maputo**
Nafissatou Diouf MBODJ
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Séminaire - Cas pratique : Groupes A et B**
Sontia NKENKEU-KECK, Claire MERIC

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Lundi, 30 novembre

- 08h30 **Droit international pénal**
Julian FERNANDEZ
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Droit international pénal**
Julian FERNANDEZ
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **La VBG et Prise en compte des VBG par les tribunaux internationaux**
Aminata KEBE et Marion VOLKMAN
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Séminaire - Cas pratique : Groupes A et B**
Sontia NKENKEU-KECK, Claire MERIC

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Mardi, 1^{er} décembre

- 08h30 **Droit international pénal**
Julian FERNANDEZ
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Droit international humanitaire**
Eric DAVID
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Cours thématique :
Femmes, paix et sécurité**
Mme Diago NDIAYE,
Mme AGBOTON-JOHNSON et
Mme Ndèye Marie THIAM
- 16h00 Pause
- 16h15-18h15 **Séminaire - Cas pratique : Groupes A et B**
Sontia NKENKEU-KECK, Claire MERIC

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Mercredi, 2 décembre

- 08h30 **Droit international humanitaire**
Eric DAVID
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Droit international humanitaire**
Eric DAVID
- 13h00 Déjeuner
- 14h00 **Conférence spéciale :
Femmes et défense des droits humains**
Mme Fatou Sow SARR et Toufah JALLOW
- 16h00 Pause
- 16h15-
18h15 **Cours thématique :
L'impact de la crise COVID-19
sur les droits des femmes**
Dr Zeinaba KANE

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Jeudi, 3 décembre

- 08h30 **Echange : La mise en œuvre
de la loi sur le viol**
Mme Dior Fall SOW et Alassane NDIAYE
- 10h30 Pause-café
- 11h00 **Conférence spéciale :
La lutte contre les mariages forcés**
Mme Aïssa Ngatansou DOUMARA

13h00 Déjeuner

14h00 **Révision**

16h00 Pause

16h15-
18h15 **Révision**

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Vendredi, 4 décembre

09h30 **Test**

11h00-
11h30 Pause-café

13h00 Déjeuner

15h00 **Conférence de clôture :
La participation politique des femmes**
Dr Zeinaba KANE

16h00-
17h00 **Cérémonie de clôture et
remise des certificats**

Lieu : **Maison de la Presse Babacar Touré**

Certificats

Au terme de la session, un test d'évaluation à choix multiple élaboré par les intervenants sera soumis aux participants pour sanctionner leur niveau de connaissance. Les auditeurs qui auront réussi ce test se verront délivrer un certificat de réussite. Ceux qui auront échoué recevront une attestation de présence.



Agenda des side events

Lundi, 23 novembre

19h00 Réception de bienvenue à la résidence de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne

Lieu : Résidence de l'Ambassade d'Allemagne Fermé, sur invitation

Mardi, 24 novembre

09h00-12h00 **Conférence spéciale : Impunité et droit à la justice**
 Professeur Sébastien TOUZÉ,
 Directeur de la FRC et
 Monsieur Mbacké FALL,
 Conseiller à la Cour Suprême du Sénégal, ancien Procureur Général près les Chambres Africaines Extraordinaires au sein des tribunaux sénégalais dans l'affaire Hissène Habré

Lieu : Cour Suprême

Jeudi, 26 novembre

19h00-12h00 **Workshop : L'interprétation des conventions droits de l'homme**
 Professeur Sébastien TOUZÉ,
 Directeur de la FRC

Lieu : Centre de formation du Barreau, Salle de l'Ifas, Fermé, réservé avocats

Mardi, 1^{er} décembre

18h30 Soirée Droit de l'Homme / Réception

Lieu : Résidence de l'ambassade de France Fermé, sur invitation

Mercredi, 2 décembre

10h00-13h30 **Conférence publique : Les droits de la femme à l'épreuve de la COVID-19**

M. Demba SEYDI
 Mme Aminata KÉBÉ, BRAO/HCDH
 M. Abdoulaye MAR
 Me Pape SÈNE, CSDH

Organisation et coordination :
 Comité Sénégalais des Droits de l'Homme CSDH, Institut des Droits de l'Homme et de la Paix IDHP, Association des Juristes Sénégalaises AJS et BRAO/HCDH

Lieu : Université Cheikh Anta Diop, UCAD II Ouvert au public

Informations pratiques

Lieu des cours

Maison de la Presse :
Rue 5 x Corniche, Médina, Dakar
www.maisondelapresse.gouv.sn
Tél. : +221 - 33 889 97 17

Cérémonie d'ouverture

Elle aura lieu le 23 novembre 2020
à l'Espace Evasion de l'hôtel Terrou-Bi,
Boulevard Martin Luther King,
Corniche Ouest, Dakar.
Tél. : +221 - 33 839 90 39
Le programme vous sera transmis.

Frais de transport

Les frais de transport aérien et
de déplacement pour assister
aux cours sont à la charge du
participant.

Hébergement

Un hébergement optionnel, chambre
individuelle climatisée avec salle de
bain privative (nombre limité), à la
Maison de la presse (lieu des cours),
est proposé aux participants.
A charge pour eux de contacter
directement M. Babacar NGOM
Tél. : +221 - 77 814 56 26
Email : babacarngom05@gmail.com

Tarifs des chambres: individuelles
à 20.000 FCFA (30 euro) / double
à 25.000 FCFA (38 euro).

A défaut, chaque participant a la
faculté de chercher à titre individuel
un logement.

La Fondation n'est pas responsable
des difficultés éventuellement liées
aux conditions d'hébergement qui
sont du ressort des responsables de
la Maison de la Presse.

Inscription

Elle est obligatoire pour accéder aux
cours, à la restauration et recevoir le
certificat ou l'attestation de partici-
pation. Elle se fait sur présentation
de la lettre d'admission. Les droits
d'inscription sont de 65.500 FCFA.

Si vous êtes déjà à Dakar, veuil-
lez-vous rapprocher de la Fondation
Friedrich Naumann, sise Point E,
PE 15, rue de Diourbel (non loin de
la piscine Olympique et côte à côte
avec Euromed).
Tél. : +221 - 33 869 64 16

Les participants, ne résidant pas à
Dakar, pourront s'acquitter de leurs
obligations administratives dès leur
arrivée, au plus tard pendant les
2 premiers jours de la session.

50 bourses ont été octroyées par
l'Ambassade de France en faveur
des résidents sénégalais. Les
bénéficiaires recevront un mail
de notification.

Restauration

Tous les repas mentionnés sur le
programme sont pris en charge par
les organisateurs.

**Fondation Friedrich Naumann
pour la Liberté**

Rue de Diourbel, PE 15, Point E
B.P. 2049 Dakar, Sénégal
Tél. : +221 33 869 64 16
Email : khady.diop@fnst.org

www.fnfwestafrica.org

**Fondation René Cassin
Institut International des Droits de l'Homme**

2, Allée René Cassin - F
67000 Strasbourg, France
Tél. : +33 (0) 388 458 445
Email : administration@iidh.org

www.iidh.org